



Commune de Bassins
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

Bassins, le 13 décembre 2018,

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 9/18.

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter le budget 2019 avec le sous-amendement suivant de la rubrique 32.423.1 Location cabane Peney : Ramener à CHF 0.-
- Avec les amendements suivants :
Entretien de la cabane du Peney, ramener le montant de la rubrique 32.315 à CHF 0.-
Réfection des murets : ramener le montant de la rubrique 321.314.1 à CHF 0.- et par analogue la rubrique associée 321.451 (part subside rétrocedé)

Le Président

François Martignier



Le Secrétaire

Karim Donnet